

**Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, session 2023, dans les académies d'ORLEANS-TOURS et POITIERS.**

Le président de l'Université d'Orléans,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies d'ORLEANS-TOURS et POITIERS, au titre de l'année 2023 ;

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, au titre de l'année 2023, dans les académies d'ORLEANS-TOURS et POITIERS :

Madame LECONTE Yolaine, Attachée Principale d'Administration de l'État, présidente, Université d'Orléans, Orléans.

Monsieur BUQUET François, Ingénieur d'Études - hors classe, vice-président, Université Orléans, Orléans.

Monsieur MATHIEU Benjamin, Attaché d'Administration de l'État, expert, Université Paris Cité, Paris.

Madame GOUISSEM Fadila, Attachée Principale d'Administration de l'État, Université de Tours, Tours.

Monsieur SICAUD Mickaël, Technicien de Recherche et Formation - classe supérieure, École Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique, Chasseneuil-du-Poitou.

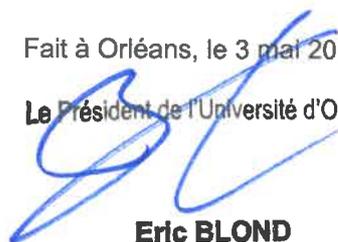
Madame DUVAL Angélique, Ingénieure d'Études, suppléante, Université d'Orléans, Orléans.

Monsieur FITZÉ Fabrice, Attaché Principal d'Administration de l'État, suppléant, Université d'Orléans, Orléans.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Orléans, le 3 mai 2023

Le Président de l'Université d'Orléans



**Eric BLOND**